

■ ÉTUDE

Les pénuries d'eau futures sont à prendre au sérieux en Valais

► **Jusqu'en 2050**, l'eau coulera en suffisance dans la région sierroise mais passée cette date et une fois le glacier de la Plaine Morte fondu, la situation deviendra très tendue.

► **D'ici là, des mesures politiques sont indispensables**, ont relevé hier les auteurs de l'étude MontanAqua.

L'étude, réalisée dans le cadre du programme national de recherche PNR 61, porte sur un territoire englobant onze communes de la région de Crans-Montana-Sierre (VS). Elle montre que les quantités d'eau disponibles devraient se maintenir jusqu'en 2050, grâce en particulier au glacier de la Plaine Morte. Mais ce glacier, comme les autres en Suisse et ailleurs, fond inexorablement avec le réchauffement climatique, entraînant une augmentation de la quantité d'eau durant l'été.

Cette tendance devrait toutefois diminuer rapidement entre 2060 et 2080, date à laquelle le glacier de la Plaine Morte devrait avoir disparu, a indiqué Emmanuel Reynard, professeur à l'université de Lausanne et l'un des auteurs de l'étude. La région sera alors

confrontée à d'importantes pénuries d'eau, en particulier en fin d'été et en automne.

Limiter les inégalités

Pour se préparer à cette situation, les auteurs de l'étude incitent les divers acteurs de la gestion de l'eau de la région à agir dès aujourd'hui. Durant la période de fonte du glacier

de la Plaine Morte, et à la surprise des auteurs de l'étude, le changement climatique n'aura vraisemblablement pas autant d'impact sur la situation hydrique de la région que les développements de la société et de l'économie.

Les décisions concernant ce dernier point en seront d'autant plus importantes. Les au-

teurs de l'étude ont formulé cinq messages à l'intention de la population et des responsables politiques et administratifs.

L'un d'eux demande des mesures pour garantir un approvisionnement en eau suffisant pour tous. «Actuellement, certaines communes sont vraiment désavantagées

et il faut trouver un moyen pour limiter ces inégalités», a souligné Olivier Graefe, professeur à l'université de Fribourg. Les droits d'eau, régis parfois par des actes séculaires, doivent être redéfinis et adaptés au XXI^e siècle. «Le renouvellement des concessions de différentes centrales hydroélectriques apportera des op-

portunités pour répartir l'eau de manière plus équitable et pour utiliser les réservoirs en cas de pénurie», souligne l'étude.

Cette dernière invite aussi à opter pour un développement territorial qui limite les besoins en eau et pour une vision supra-communale de la gestion de l'eau. La coopération entre les communes doit en outre être améliorée et une gestion par la demande doit être mise en place. «Il appartient au canton d'adopter une position proactive et de coordonner les efforts dans les régions», souligne les auteurs de l'étude.

Une étude à 1,2 million de francs

L'étude MontanAqua du PNR 61 a débuté en 2010. La première phase a permis d'obtenir une vue d'ensemble de la gestion actuelle de l'eau, la seconde a abouti au calcul de la ressource et des besoins futurs à l'horizon 2050, sur la base de scénarios climatiques et socio-économiques.

L'étude a coûté 1,2 million de francs environ, dont 900 000 francs pris en charge par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS). Le reste a été assumé par les universités de Lausanne, de Fribourg et surtout de Berne.

Les glaciers fondent avec le réchauffement climatique entraînant, dans un premier temps, une augmentation des quantités d'eau. Un problème auquel les installations hydrauliques, comme le barrage de la Grande-Dixence, vont être confrontées.